

Résumé de l'adresse de la société populaire de Commune-la-Montagne, qui félicite la Convention, en annexe de la séance du 3 prairial an II (22 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Résumé de l'adresse de la société populaire de Commune-la-Montagne, qui félicite la Convention, en annexe de la séance du 3 prairial an II (22 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 546;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_27378\\_t1\\_0546\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27378_t1_0546_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

des puissances coalisées et de tous les tyrans; signé au registre M. Geslin aîné.

Le conseil délibérant, après avoir entendu l'agent de la commune en ses conclusions, reconnaît avec plaisir et justice la vérité des sentiments manifestés dans la déclaration du citoyen Geslin, qu'il s'est constamment conduit depuis la révolution, en vrai patriote et que la disposition du décret du vingt huit germinal est le seul motif de sa démission comme de l'acceptation que le conseil en fait; il applaudit à la générosité et au nouvel acte de civisme du citoyen Geslin; arrête au surplus sur sa pétition qu'il peut continuer ses fonctions dans la commission des subsistances et s'associer aux travaux de l'extraction du salpêtre par suite de son dévouement au succès des armes de la République.

Arrête en la maison commune, à Moncontour, les dits jour et an que devant. Le registre dûment signé.

P.c.c. : GOUDIN.

Renvoyé au Comité des procès-verbaux (1).

## 78

[*Le départ. de l'Yonne, au C. de correspondance; 29 flor. II*] (2).

Nous vous adressons, Citoyens représentants, un exemplaire de notre arrêté du 19 de ce mois, relatif aux offrandes en chemises, linge, charpie, bas et autres effets, faites par les administrés du district d'Avallon.

Nous vous invitons, Citoyens, à donner, par la voie du bulletin, à cet acte de patriotisme toute la publicité qu'il mérite et qui ne peut qu'être avantageux pour la formation de l'esprit public.

MONTEUX (*présid.*).

Renvoi au C. des procès-verbaux (3).

[*Extrait du p.v. du 19 flor. II*].

Vu la lettre écrite à l'administration le 14 de ce mois par les administrateurs du district d'Avallon par laquelle ils annoncent l'envoi de 579 chemises, 14 draps, 10 paires de bas, une nappe, 2 serviettes, 7 paires de guêtres, 3 coiffes de bonnet et 3 culottes de peau provenant d'offrandes volontaires et gratuites.

Vu également les lettres et bordereaux des précédents envois.

L'administration de ce département considérant que les effets donnés gratuitement par le district d'Avallon présentent une masse de 1 203 chemises, 50 draps, 10 paires de bas, 2

(1) Mention marginale datée du 3 prair. et non signée.

(2) C 305, pl. 1142, p. 22, 23.

(3) Mention marginale datée du 3 prair. non signée.

serviettes, 8 paires de guêtres, 1 nappe, 3 coiffes de bonnet, 3 culottes de peau, une grande quantité de vieux linge et de charpie.

Que ces dons font honneur au patriotisme des habitants de ce district, et qu'il ne peut être qu'avantageux pour la formation de l'esprit public de leur donner la plus grande publicité.

Arrête qu'il en sera fait mention civique au procès-verbal de la séance de ce jour;

Que les effets ci-dessus mentionnés, et qui sont déposés dans les magasins du département seront mis à la disposition de la commission du commerce et des approvisionnements qui est invitée à leur donner une destination et à laquelle l'administration se conformera.

Et sera le présent arrêté adressé au Comité de correspondance de la Convention, avec invitation d'en faire mention au bulletin, à la commission des approvisionnements, à celle de la guerre, et au district d'Avallon.

## 79

D'après le tableau affiché ce jour dans la salle des séances, il restait en caisse à la trésorerie nationale, le 1<sup>er</sup> prairial, 570 431 431 liv., savoir 96 994 272 liv. en valeurs mortes; 39 926 120 liv. en numéraire et papier sur l'étranger, et 433 511 036 liv. en assignats. Nous donnerons à l'avenir le résultat des tableaux qui seront affichés (1).

## 80

La Société populaire de Commune-la-Montagne, ci-devant Saint-Louis près Sarrebourg, félicite la Convention... (2).

## PIÈCES ANNEXES

### I

*Annexe au n° 6*

[*Extrait des délibérations de la Sté popul de Reims, 28 flor. II*] (3).

Présidence de LEROY.

Après lecture des papiers publics, on passe à celle du procès-verbal de la séance de la veille, dont la rédaction est adoptée.

.....  
On fait lecture d'une lettre de la Société populaire de Tours en réponse à celle que la Société de Reims lui avait écrite pour prendre des renseignements sur la conduite qu'a tenue près d'elle le citoyen Mogue, attendu son arrestation

(1) *J. Matin*, n° 671 (*sic*).

(2) *B<sup>in</sup>*, 3 prair.

(3) C 306, pl. 1153, p. 41.